

Voitures d'occasion : attention à ces 5 arnaques qui peuvent coûter cher !

Paris, le 21 octobre 2026 – **Véhicules accidentés maquillés, compteurs trafiqués, fausses applications bancaires ou usurpation d'identité : les fraudes automobiles se multiplient et se sophistiquent en Europe. Certaines reposent sur des réseaux criminels organisés, tandis que d'autres exploitent simplement la confiance ou la précipitation des automobilistes. La société de données automobiles carVertical a identifié cinq pratiques frauduleuses auxquelles les acheteurs comme les vendeurs de voitures d'occasion doivent être particulièrement attentifs, et livre ses conseils pour éviter les mauvaises surprises.**

1. Des voitures accidentées maquillées et revendues comme neuves

Derrière une carrosserie impeccable peut parfois se cacher un véhicule gravement accidenté. Plusieurs enquêtes policières européennes ont mis au jour des **réseaux criminels spécialisés dans l'importation de voitures accidentées depuis les États-Unis**. Leur méthode : acheter à bas prix des véhicules fortement endommagés, les importer en Europe, puis effectuer uniquement des réparations esthétiques avant de les revendre en les présentant comme des voitures n'ayant jamais subi de dommages.

Le danger ne se limite pas à une simple tromperie commerciale. En cas d'accident, un airbag défectueux ou une structure de carrosserie déformée peuvent compromettre gravement la sécurité des occupants.

En avril 2025, le Parquet européen (EPPD) a dévoilé les résultats de l'opération *Nimmersatt*, qui a mobilisé près de 1 000 policiers, douaniers et agents des services fiscaux et donné lieu à 200 perquisitions dans 10 pays. Une nouvelle vague d'arrestations a eu lieu en février 2026, avant les premières mises en accusation en avril.

Pour limiter les risques, **carVertical recommande de ne jamais se fier uniquement à l'apparence d'une voiture**. La consultation de son historique, un essai routier approfondi et une inspection par un professionnel de confiance restent trois étapes indispensables avant tout achat.

2. Clonage du numéro VIN : quand deux voitures circulent sous la même identité

Moins connue, mais potentiellement lourde de conséquences, cette fraude consiste à **attribuer à un véhicule le numéro d'identification (VIN) d'une autre voiture de même modèle**, légalement immatriculée dans un autre pays ou déclarée irréparable, mais dont l'immatriculation n'a pas été radiée. Les fraudeurs modifient alors le numéro gravé sur la carrosserie et remplacent les étiquettes d'identification pour donner au véhicule une nouvelle identité. Résultat : deux voitures peuvent circuler simultanément sous le même numéro VIN, parfois dans deux pays différents, avec des historiques de contrôles techniques, d'assurance ou de changements de propriétaires qui se superposent.

En France, un cas récemment identifié par AutoJust, une société spécialisée dans l'inspection automobile avant achat, illustre les risques liés aux incohérences d'identification des véhicules. Lors de l'inspection d'un Kia Sportage de 2024 affichant seulement 25 902 kilomètres au compteur, ils ont découvert que **le numéro VIN gravé sur le châssis ne correspondait ni à celui figurant sur la plaque constructeur, ni à celui indiqué sur le certificat d'immatriculation**. D'autres éléments suspects ont également été relevés, conduisant l'inspecteur à déconseiller l'achat du véhicule. Si cette anomalie ne permet pas, à elle seule, de confirmer un clonage, elle souligne l'importance de vérifier que le numéro VIN figurant sur le véhicule correspond bien à celui utilisé pour générer le rapport d'historique. Cette vérification physique constitue une garantie de sécurité supplémentaire essentielle pour s'assurer que les informations consultées concernent bien le véhicule inspecté.

« Le principal problème réside dans le manque de partage des données automobiles entre les autorités des différents pays, y compris au sein de l'Union européenne. Ce manque d'informations crée un terrain favorable à toutes sortes de fraudes. Dès qu'une voiture franchit une frontière, elle peut commencer une nouvelle vie dans un autre pays. Et si la vérité finit par éclater, l'acheteur risque de perdre à la fois son argent et le véhicule qu'il a acheté. Une plus grande

transparence des données permettrait de détecter davantage de cas de clonage de numéros VIN », explique **Ramūnas Pletkus**, expert automobile chez carVertical.

Si cette pratique reste rare, **certains indices peuvent alerter les acheteurs**. Des **variations inhabituelles et répétées du kilométrage** dans le rapport d'historique, avec des hausses et des baisses successives, peuvent notamment révéler que deux véhicules utilisent la même identité dans des pays différents.

Plus fréquemment, les vendeurs malhonnêtes cherchent simplement à dissimuler le mauvais état d'une voiture : **airbags déclenchés mais non remplacés, carrosserie déformée, éléments repeints pour masquer des dommages, voyants d'alerte désactivés ou encore capteurs d'aide à la conduite mal recalibrés**. Autant de défauts qui peuvent passer inaperçus lors d'une inspection superficielle.

3. Fraude au compteur : jusqu'à 50 % de surcoût pour les acheteurs

Malgré les progrès technologiques, **la fraude au compteur kilométrique** reste l'une des arnaques les plus répandues sur le marché de l'occasion. Grâce à des outils spécialisés, les fraudeurs peuvent aujourd'hui modifier aussi bien les compteurs mécaniques que numériques, afin de faire apparaître un véhicule moins kilométré qu'il ne l'est réellement. **L'objectif est simple : augmenter artificiellement la valeur de la voiture et la revendre plus cher.**

Selon une étude menée par carVertical en 2026 sur les conséquences financières de cette pratique, **les automobilistes payent près de 50 % de plus que la valeur réelle d'un véhicule au compteur trafiqué sur certains marchés européens**. Et plus le modèle est coûteux, plus le préjudice financier peut être important.

Bien que cette pratique constitue une infraction pénale dans de nombreux pays, les fraudeurs sont relativement rarement poursuivis. « *Les acheteurs d'un véhicule au compteur trafiqué ne se contentent pas de le payer trop cher : ils risquent également de manquer des échéances d'entretien essentielles pour certains composants et de rencontrer, par la suite, des problèmes mécaniques imprévus* », souligne **Ramūnas Pletkus**.

La vérification du kilométrage et de sa cohérence avec l'historique d'entretien constitue donc une précaution essentielle avant de signer un contrat de vente.

4. Fausses applications bancaires : une arnaque qui cible directement les vendeurs

Les acheteurs ne sont pas les seules victimes des escroqueries automobiles. **Certains fraudeurs ciblent directement les particuliers qui souhaitent vendre leur véhicule, en utilisant de fausses confirmations de paiement.**

Le scénario est souvent le même : après avoir trouvé un accord avec le vendeur, l'acheteur lui présente sur son téléphone une confirmation de virement bancaire. Rassuré, le propriétaire remet les clés et les documents du véhicule. Mais l'argent n'arrive jamais sur son compte : le virement a été annulé ou la confirmation a été générée par une fausse application imitant celle d'un établissement bancaire reconnu. Ce type d'escroquerie fait déjà l'objet de procédures judiciaires dans plusieurs pays européens.

Pour éviter de se retrouver sans voiture et sans argent, carVertical recommande une règle simple : **ne jamais remettre le véhicule ni ses documents avant d'avoir vérifié que les fonds ont effectivement été crédités sur son propre compte bancaire**. Une capture d'écran, un SMS ou une confirmation affichée sur le téléphone de l'acheteur ne constituent pas une preuve suffisante du paiement.

5. Pression à l'achat : quand l'urgence sert à dissimuler les défauts

Un vendeur qui affirme avoir plusieurs acheteurs intéressés, exige une décision immédiate ou refuse une inspection mécanique doit éveiller la méfiance. Derrière ces arguments commerciaux peut se cacher une volonté de dissimuler des défauts ou d'empêcher l'acheteur de découvrir des informations compromettantes. **Le refus d'une inspection indépendante constitue notamment un signal d'alerte important.**

« Si un vendeur refuse toute forme d'inspection, mieux vaut chercher un autre véhicule. Un automobiliste qui se précipite pour acheter une voiture sans l'avoir fait examiner correctement risque non seulement de la payer trop cher, mais aussi de devoir faire face à de nombreuses dépenses imprévues liées à des défauts dissimulés par le vendeur », conclut **Ramūnas Pletkus**.

Face à ces différentes pratiques, la vigilance reste la meilleure protection des automobilistes. Qu'il s'agisse de vérifier l'historique d'un véhicule, de demander une inspection indépendante ou de sécuriser une transaction financière, prendre le temps d'effectuer les contrôles nécessaires permet de réduire considérablement le risque de fraude.

A propos de carVertical

carVertical est une entreprise spécialisée dans les données automobiles, qui collecte et standardise des informations issues de plus de 1 000 sources dans 37 pays, incluant les forces de l'ordre, les registres nationaux, les institutions financières et les plateformes de petites annonces. Ces données sont transformées en solutions innovantes et faciles à utiliser, destinées aux professionnels (B2B) et aux particuliers (B2C), convertissant des informations brutes en analyses à forte valeur ajoutée, en prévisions et en rapports d'historique de véhicules complets qui les aident à prendre une décision éclairée lors de l'achat d'un véhicule d'occasion. L'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires record de 75,8 millions d'euros en 2025.

Le Financial Times a notamment reconnu carVertical dans son classement FT 1000 comme l'une des entreprises européennes à la croissance la plus rapide en 2023 et 2024. Au-delà des rapports, l'entreprise est animée par la mission d'élever les normes et la culture du marché des véhicules d'occasion. En 2023, le système de gestion de la sécurité de l'information de carVertical a reçu la certification ISO/IEC 27001:2017 - la norme la plus réputée au niveau mondial pour les systèmes de sécurité de l'information.

[Site internet](#)